



Alena Podhorná-Polická (éd.)

Aux marges de la langue :
argots, style et dynamique lexicale

› Hommage à **Marc Sourd** pour son 65^{ème} anniversaire

MASARYKOVA UNIVERZITA
BRNO 2011

muni
PRESS

Alena Podhorná-Polická (éd.)

Aux marges de la langue :

argots, style et dynamique lexicale

› Hommage à **Marc Sourd** pour son 65^{ème} anniversaire

MASARYKOVA UNIVERZITA
BRNO 2011

Rapporteurs:

Jean-François Sablayrolles / Professeur à l'Université Paris XIII, PRES Sorbonne Paris Cité, membre du LDI UMR CNRS 7187, cofondateur et codirecteur de la revue *Neologica*.

Dávid Szabó / Maître de conférences à l'Université Eötvös Loránd de Budapest et directeur du Centre Interuniversitaire d'Études Françaises.

Collaboratrices :

Anne-Caroline Fiévet / docteure en sciences du langage, chargée de cours à l'Université Paris Descartes.

Šárka Starobová / doctorante à l'Université Masaryk de Brno.

Avertissements :

Les articles publiés dans ce volume avec le consentement de leur auteur sont libres de droits.

Cette publication a bénéficié du soutien de l'Agence des subventions de la recherche de la République tchèque (Projet de recherche n°405/09/P307 L'expressivité dans l'argot des jeunes sur fond de problématiques autour de la quête de l'identité individuelle et groupale).

© 2011 Masarykova univerzita

ISBN 978-80-210-7639-6 (online : pdf)

ISBN 978-80-210-5562-9 (livre broché)

SOMMAIRE

Introduction	7
Recueil d'articles de Marc Sourdot	11
Argot, jargon, jargot.....	13
Le jargot Fallet.....	24
Un héros recentré : <i>Le Gone du Chaâba</i> d'Azouz Begag	34
La dynamique du français des jeunes : sept ans de mouvement à travers deux enquêtes (1987-1994)	42
De l'hapax au Robert : les cheminements de la néologie	62
Néologisme de sens et dynamique lexicale : le cas d' <i>œil-de-bœuf</i>	67
Les mécanismes linguistiques de l'intégration stylistique	72
L'argotologie : entre forme et fonction	81
La dynamique du français actuel	91
François Rabelais / René Fallet : plus que des initiales en miroir ?	98
L'intégration stylistique de l'argot dans le roman contemporain	110
Les emprunts à l'arabe dans la langue des jeunes des cités : dynamique d'un métissage linguistique	116
À la Saint-Rémi	126
De René à Rachid : la langue des jeunes a-t-elle les mêmes accents à 50 ans de distance ?	130
Mots d'ados et mise en style : <i>Kiffe kiffe demain</i> de Faïza Guène	138
Places et fonctions de l'argot dans le texte littéraire	148
<i>Références bibliographiques</i>	156
Résumés et commentaires	161
Bibliographie de Marc Sourdot	163
Éléments biographiques	169
Empreintes argotiques de Marc Sourdot	176
Témoignages	185

Introduction

Alena Podhorná-Polická

L'idée de faire paraître ce petit ouvrage est née lors du cinquième colloque international d'argotologie qui s'est tenu à Brno en février 2010. C'est en discutant avec mes collègues issus du domaine que nous nous sommes rendus compte de la nécessité de rendre hommage à notre collègue, ami et maître Marc Sourdod. Cela était dû non seulement au fait que son 65^{ème} anniversaire était imminent mais surtout à un fort sentiment partagé par nous tous, à savoir que son apport à la compréhension du fonctionnement psycho-social de l'argot dans les sociétés actuelles et dans la littérature était énorme mais pourtant assez peu propagé, ses écrits étant dispersés çà et là dans les revues et dans les actes des colloques. C'est pourquoi je n'ai pas opté pour un livre de mélanges d'articles écrits par des chercheurs proches des préoccupations scientifiques de Marc, comme il est d'usage de le faire car j'ai pensé qu'une présentation complète de son œuvre ainsi qu'une présentation commentée de ses articles les plus marquants feraient plaisir non seulement à Marc lui-même mais surtout à ses lecteurs.

Après avoir exposé l'idée à la première personne concernée et ayant reçu son accord ainsi que celui de certaines revues en ce qui concerne la question des droits d'auteurs (voir *infra*), l'idée initiale a pris progressivement une forme plus concrète et ce recueil a été réalisé en plusieurs étapes menées parallèlement qui correspondent aux différentes parties de cet ouvrage : mise en page uniformisée des articles choisis, réalisation de la partie biographique avec interview de l'auteur, synthèse de l'apport scientifique et recueil des témoignages. Or, avant de présenter en détails la structure de la publication, j'aimerais exprimer les motivations personnelles qui m'ont poussée à m'engager dans une telle aventure malgré mes propres obligations professionnelles.

Mon collègue et ami Marc Sourdod a été depuis le début de mes études à Paris Descartes en septembre 2000 un maître spirituel que j'ai regardé avec considération. Avant même de connaître son nom, lors des toutes premières séances du laboratoire CARGO auxquelles j'ai assisté, j'ai remarqué qu'il savait attirer l'attention sur lui. Ce n'était pas du tout par désir de se mettre en avant, cela ne lui ressemble pas du tout, c'était surtout parce que ses propos avaient une forte valeur argumentative et parce qu'il nous lançait des clins d'œil paternels pour nous encourager dans notre parcours de DEA, puis de thèse sous la direction de Jean-Pierre Goudaillier, nous tous qui « baignions dans le même bain » à cette époque. Depuis, j'ai bien compris que c'est justement ce don de motiver, d'encourager tout en gardant pourtant

un regard objectivement critique sur l'étudiant qui fait que Marc Sourd dot restera le « prof préféré » dans la mémoire de la plupart de ceux qui ont eu la chance et l'honneur de l'avoir comme enseignant. Ce n'était malheureusement pas mon cas mais j'ai pu le voir dans ce rôle de « coach scientifique » pendant les belles années du laboratoire CARGO, puis PAVI, quand il avait organisé le colloque en hommage à René Fallet ainsi que pendant les quatre derniers colloques d'argotologie. Tout au long de sa carrière et des amitiés qui se sont nouées, il a discuté et échangé...et peu importe si c'était avec moi qu'il connaît bien ou avec d'autres, ce n'est jamais avec un ton hautain qu'il nous a adressé la parole, c'était toujours avec la volonté d'instaurer une certaine connivence dont il parle d'ailleurs souvent dans ses écrits.

À un niveau plus personnel, je lui dois également beaucoup : grâce à lui, j'ai pu faire la connaissance de sa femme Isabelle, qui a d'ailleurs le même don que lui pour enseigner, et qui m'a fait accéder à un de mes trois terrains de thèse, dans un lycée professionnel parisien où elle enseignait à l'époque. C'est grâce à Isabelle et Marc que j'ai pu découvrir en profondeur la région bourbonnaise et que j'ai pu accéder à mon deuxième terrain de recherche en France, dans un lycée professionnel à Yzeure, grâce à leur ami Hervé Girault, enseignant également. Avec un peu de nostalgie, je me rappelle de mon séjour de 2003 en « Bourbonnais bourbonnant », de la dégustation de la « pompe aux grattons » et de la « goutte de vrepî » à Thionne, de la visite du musée Fallet à Jaligny-sur-Besbre, d'un rendez-vous pris trop tard à Busset avec son ami Sébastien Japrisot et de la promesse d'emporter à Brno des plants issus des figuiers de Thionne ! C'est donc en me remémorant les moments forts de cette amitié que j'ai rédigé les parties biographiques de cet ouvrage et c'est en réfléchissant sur l'importance des écrits de Marc et en les mettant en perspective avec ma propre réflexion dans le domaine de la néologie et de l'argotologie que j'ai mis en page ses articles et que j'ai rédigé la synthèse qui s'ensuit. Voilà le tout premier des témoignages qui sont présentés à la fin de ce livre pour conclure la description scientifique et humaine de l'apport de Marc Sourd dot.

Cette publication est organisée en deux grandes parties : la première, qui suit cette introduction, est constituée d'une republication des meilleurs articles de Marc Sourd dot. Leur choix et leur organisation respectent plusieurs critères :

- Le tri a été effectué après plusieurs discussions entre l'éditeur et l'auteur et selon un sentiment d'importance subjectif. Leur nombre est limité d'une part par les contraintes de place inhérentes à toute publication et, d'autre part, par un calcul tout à fait simple qui peut se concevoir de la façon suivante : sur les trente deux articles écrits par Marc Sourd dot jusqu'à aujourd'hui, nous en avons choisi seize, soit la moitié de sa production dans le domaine de la linguistique générale. Ces articles occupent les pages 11–155.
- Les articles sont rangés par ordre chronologique (selon leur date de parution et non leur date de rédaction) qui seul permet de faire apparaître les approfondissements de la réflexion de l'auteur à travers deux décennies ou presque (entre 1991 et 2009) ainsi que de permettre au lecteur de pardonner les quelques reprises des citations romanesques préférées de Marc Sourd dot, notamment celles de son cher René Fallet !
- La mise en page tente d'uniformiser les différents styles employés dans les tirages originaux : notamment, les références bibliographiques sont transformées en parenthèses (technique auteur-date), seuls les renvois avec du texte explicatif sont conservés en notes de bas de page (même s'ils sont parfois regroupés à la fin des articles originaux). Toutes

les références bibliographiques citées par l'auteur sont regroupées dans le paragraphe *Références bibliographiques* qui se situe après le dernier article du recueil (pp. 156–160). Ceci exclut les autocitations de l'auteur qui sont présentées dans la deuxième partie du volume dans la liste bibliographique exhaustive des articles écrits par Marc Sourdodot.

- En ce qui concerne l'uniformisation des articles, leur contenu n'a pas été retouché, à l'exception de la disposition de quelques citations et de quelques coquilles typographiques et sémantiques. Les majuscules de l'auteur sont respectées, la ponctuation également (sauf quelques ajouts de virgule après dislocation à gauche, afin de faciliter la lecture). Il fallait uniformiser notamment les guillemets qui variaient d'un article à l'autre en fonction des contraintes éditoriales ainsi que le style des citations. Là où la pagination a été oubliée dans l'article original, elle a été soigneusement complétée sauf dans les cas où le roman d'origine n'était plus à disposition.
- À la fin de chaque article, la référence originale est mentionnée ce qui, selon l'opinion des responsables de revues telles que *La linguistique* ou *Adolescence*, permet leur republication. Ayant reçu l'accord de l'auteur et vu que ses articles sont libres de droits, la republication d'une partie de l'œuvre de Marc Sourdodot s'est alors avérée comme la façon la plus appropriée de lui rendre l'hommage.

Dans la deuxième partie de ce volume, le parcours de Marc Sourdodot est présenté de différents points de vue : d'abord la liste complète des travaux en linguistique générale de Marc Sourdodot, organisée de façon chronologique (pp. 163–166) puis une présentation des éléments marquants de la vie de l'auteur (pp. 169–175) basée sur la transcription d'une interview d'une durée originale d'une quarantaine de minutes préparée avec Šárka Starobová et Anne-Caroline Fiévet, anciennes étudiantes et amies de Marc Sourdodot qui ont collaboré à cet ouvrage – j'en profite pour les remercier chaleureusement pour leur aide. L'interview a été fidèlement transcrite, puis réorganisée de façon thématique-chronologique et condensée en enlevant les marques d'hésitation et en passant au discours indirect certaines parties, pour des soucis de fluidité de la lecture. Les questions de l'intervieweuse, basées sur des éléments connus du parcours de Marc Sourdodot ainsi que sur notre connaissance personnelle de ce dernier, ont été restructurées en commentaires qui relient les différentes parties de l'interview. Il faut souligner que Marc Sourdodot est un excellent narrateur et que les modifications dans son discours direct ont donc été minimales !

Pour conclure cette partie, je propose une synthèse de chaque article présenté dans ce recueil tant d'un point de vue structurel et conceptuel que du point de vue de leur apport à l'argotologie et à la néologie (pp. 176–184).

Le dernier point sur ce livre d'hommage est constitué de divers témoignages de la part de ses collègues, amis et étudiants – aussi bien anciens que récents – afin de « faire un effet de style : dans un but de surprendre, sans pourtant dérouter le lecteur » principal... Marc Sourdodot.

Recueil d'articles de Marc Sourd

Argot, jargon, jargot

Plus on s'intéresse aux phénomènes argotiques, plus on se plonge dans les études de corpus recueillies ça et là – et les « Documents de Travail »¹ du Centre d'Argotologie recèlent de beaux gisements argotifères –, moins semble aller de soi une notion aussi fréquemment évoquée, et apparemment admise que celle de jargon, ou d'argot. Qui s'intéresse à la nébuleuse argotique risque, bien vite, de ne plus s'y retrouver.

Tous les chercheurs se sont heurtés à la difficulté qu'il y a à délimiter strictement cette notion d'argot, en l'opposant bien souvent au jargon. Une réponse a été apportée par Denise François qui, privilégiant une approche réellement descriptive et dynamique, nous dit que « mieux vaut parler d'argots que d'argot » (François, 1975). Ce pluriel de circonspection marque certes la prudence et le recul du chercheur, mais il constitue aussi une avancée dans l'approche et le classement des faits argotiques en s'écartant de la présentation monolithique qu'on en faisait. Pour notre part nous avons utilisé le terme de « jargot » (Sourdod, 1989) pour signifier le glissement toujours possible de l'une à l'autre de ces activités.

Avant de revenir, pour mieux les expliciter, sur ces différentes notions, il est peut-être bon de s'interroger d'abord sur les raisons du flou qui les entoure.

En premier lieu, il nous faut insister sur la polysémie des termes « argot » et « jargon » qui recouvrent des notions bien différentes selon les individus et, parfois, chez la même personne. Selon qu'on sera argotologue, argotier ou locuteur naïf – les trois points de vue peuvent être interchangeables – on développera une conception différente des faits envisagés.

Pour le locuteur naïf, conforté en cela par les lexicographes qui, dans les dictionnaires usuels, entérinent les usages les plus répandus, « jargon » et « argot » véhiculent une peu flatteuse aura d'usages en marge de la normalité, voire de grossièreté.

C'est ainsi qu'à la rubrique « jargon » dans le Petit Robert, on trouve : « 1° Langage corrompu, déformé, fait d'éléments disparates : par ext. : tout langage incompréhensible. V. Baragouin, charabia, sabir. 2° Langage particulier à un groupe et caractérisé par sa complication, l'affectation de certains mots, de certaines tournures. 3° Ling. «Langue artificielle employée par les membres d'un groupe désireux de n'être pas compris des non initiés ou au moins de se distinguer du commun.» (Marouzeau). V. Argot. Les ballades en argot attribuées à Villon. Argot de métier. » Cet exemple montre bien que l'usage courant retient essentiellement le caractère « déformé » ou « affecté » du jargon alors que l'usage « linguistique », avec la caution de la citation de Marouzeau renvoie à ce qui nous paraît relever de l'argot.

1) Documents de travail du Centre d'Argotologie. U.F.R. de Linguistique de l'Université R. Descartes. 12, rue Cujas, 75005 Paris. 11 numéros publiés à ce jour.

À cette dernière rubrique, au contraire, on peut lire : « ... 1° Cour. Langue des malfaiteurs, du milieu ; «langue verte». V. Jargon ; bigorne [...] 2° Ling. «Ensemble oral des mots non techniques qui plaisent à un groupe social.» (Esnault) Argot parisien. Argot boulevardier. Argot militaire. Argot des écoles. Argot sportif. » Ce qui revient à limiter la notion d'argot à l'usage d'un groupe bien particulier, celui des truands, ou, à travers la citation d'Esnault, à ne retenir que son caractère « plaisant », sa fonction convivencielle ou ludique, sans évoquer sa fonction cryptique qui, elle, apparaît à la rubrique « jargon ». On pourrait, à travers les différents dictionnaires usuels, multiplier les exemples du flottement notionnel qui existe chez le locuteur moyen à propos de « jargon » et « argot ». Remarquons simplement que ce flottement est dû, en grande partie, à l'existence d'une vision normative qui, en privilégiant des formulations comme « langage corrompu, déformé », éloigne grandement le point de vue de l'usager de celui du linguiste.

Pour l'argotier, la tentation peut être grande aussi de considérer que seul est digne d'intérêt l'usage qui est le sien, que seul est vraiment représentatif son argot ou celui de tel bon auteur, ou celui des générations précédentes, passéisme rimant souvent avec purisme.

Il n'est donc pas tout à fait inutile de rappeler que l'argotologue doit se garder de toute dérive normative et, selon la belle formule d'André Martinet (1960), ne céder ni à « la vertueuse indignation du puriste » ni à « l'exultation de l'iconoclaste ». Le descripteur n'a pas à prendre parti pour tel ou tel usage, n'a pas à commenter en termes d'éloge ou de réprobation : il doit se contenter de décrire et d'expliquer sans se référer à ses goûts d'argotier ou à ses préférences normatives d'usager.

Ce qui rend également difficile la stricte délimitation de ces différents domaines tient sans doute au fait qu'on ne distingue pas toujours nettement entre l'activité linguistique elle-même et le produit résultant de cette activité. Un argot ou un jargon, avant d'être un ensemble de mots, un lexique, un recueil figé d'expressions, est une activité sociale de communication à l'intérieur d'un groupe plus ou moins soudé, plus ou moins important. Il semblerait que, jusqu'aux plus récents travaux du Centre d'Argotologie, on se soit attaché aux produits argotiques plutôt qu'à l'activité qui les sous-tend, comme en témoignent les très nombreux dictionnaires et glossaires répertoriés dans la bibliographie établie par Marguerite Descamps-Hocquet (1989). Ceci est d'autant plus vrai pour l'argot qu'il y a une contradiction fondamentale entre la nécessité de renouvellement rapide des unités pour préserver leurs qualités cryptiques, ce qu'on peut appeler le foisonnement de la parole d'argot, et l'aspect figé, cristallisé de ces recueils. Cette absence de distinction entre activité et produit peut également entraîner certaines confusions, certaines ambiguïtés préjudiciables pour l'étude.

Le verlan, par exemple, peut être envisagé différemment selon qu'on l'examine sous l'un ou l'autre aspect. En tant qu'activité, il peut à lui seul assurer le cryptage d'un énoncé, même s'il est, le plus souvent, associé à d'autres procédés. En tant que produit, il peut appartenir à un argot particulier ou s'intégrer à un ensemble plus vaste, voire à la langue commune, ne gardant alors de son origine argotique que l'apparence formelle. Une unité comme *beur*, qui appartient désormais à la langue commune, n'a plus rien d'argotique. Ce va-et-vient entre activité et produit doit demeurer au centre de la démarche du descripteur s'il ne veut pas se contenter de dresser de simples listes de mots ou d'expressions à caractère exotique. Méconnaître une telle opposition pourrait également amener à mêler synchronie et diachronie dans un champ d'études où tout va très vite.

Ceci nous amène inévitablement à nous poser la question de savoir pourquoi certains produits argotiques entrent dans la langue alors que d'autres, après une période de succès plus ou moins longue, disparaissent ou retrouvent un usage de moins grande extension. On

peut ainsi supposer que le terme de *beur*, produit lexicalisé dans la langue courante de la verlanisation du mot « arabe » avec modification vocalique, s'est imposé non seulement par ses connotations idéologiques mais surtout parce que ce terme était d'un emploi beaucoup moins lourd que la périphrase équivalente : « jeune arabe né en France de parents immigrés », définition du Petit Robert dans son édition révisée de 1990. Une telle entrée dans la langue a été, en l'occurrence, rendue possible par la conjonction des besoins grandissant de l'échange – cette notion a pris une importance beaucoup plus grande au début des années 80 – et d'une mise en forme adéquate sous forme de signifiant monosyllabique. Un peu comme on parle de « case vide » en phonologie diachronique, on devrait pouvoir parler de « case vide lexicale » pour rendre compte de ces mouvements entre besoins changeants des échanges et moyens lexicaux mis en œuvre pour y répondre, et ce, donc, dans une véritable perspective de synchronie dynamique (Martinet, 1955). Si *beur* semble parfaitement intégré au lexique et perd peu à peu, pour l'usager, ses liens avec son origine argotique (au même titre que *cambricoleur* au début du XIX^e siècle), d'autres termes comme *ripoux* ou *chêbran*, mis un temps à la mode par l'intermédiaire du cinéma et de la presse, ont retrouvé des aires beaucoup plus restreintes.

La prééminence très souvent accordée, jusqu'alors, à la liste sur l'échange, au produit sur l'activité s'explique sans doute par le fait qu'on s'est surtout intéressé aux productions écrites, plus ou moins passées au crible de l'élaboration littéraire, ou au témoignage rapporté. C'est que l'intérêt principal des études d'argot était d'abord centré autour de la notion d'évolution et de comparaison, au détriment de la description synchronique et des conditions réelles d'utilisation de ces faits de langue.

Tenir effectivement compte de la distinction entre activité et produits argotiques signifie également qu'on doit apporter grand soin à l'élaboration et à la transcription des corpus. Les conditions et le contenu de l'échange, le statut des participants, le lieu, tout ce qu'il est convenu d'appeler la situation de communication, doivent être pris en compte au même titre que les faits communicationnels non linguistiques, tels que gestes ou mimiques, dans la mesure où tous peuvent avoir une influence plus ou moins directe sur la mise en mots. De la même façon, des faits apparemment secondaires tels que l'intensité ou le rythme du débit peuvent, dans ces conditions particulières de communication, se révéler pertinentes pour l'étude.

Ce qui signifie que l'argotologie est d'abord une linguistique du corpus qui demande de la part de l'enquêteur, outre de bonnes qualités de descripteur, un sens affirmé des relations et du contact. S'il est relativement aisé de recueillir un bon échantillon du jargon des pêcheurs à la mouche ou des cyclotouristes, il est beaucoup plus difficile de recueillir un argot en milieu carcéral ou d'obtenir un corpus significatif des revendeurs à la sauvette de tel ou tel produit non autorisé. Ainsi, comme nous le rappelle fort justement M. Pancaldi et P. Belen-chombre, un détenu préférera-t-il qu'on le désigne sous l'appellation d'« enquêteur » plutôt que « d'informateur » (Pancaldi & Belen-chombre, 1987).

Une fois prises ces quelques précautions, nous pouvons revenir sur le problème central de la délimitation des grandes notions de base en gardant toujours présent à l'esprit le nécessaire équilibre à respecter entre forme et fonction.

Si les différents procédés de créations argotiques ont été finement étudiés (Guiraud, 1956), et si l'accord se fait sur l'étymologie et le cheminement de nombreuses unités (Dauzat, 1924), il en va tout autrement pour la définition même de l'argot. Néanmoins on peut retenir la formulation de Denise François qui définit l'argot comme le « parler de communautés restreintes utilisé à des fins cryptiques », mettant ainsi l'accent sur le côté fonctionnel de ces parlars qui servent d'abord à cacher tout ou partie du contenu communiqué à ceux qui ne

font pas partie de la « communauté restreinte ». De plus, comme elle le dit elle-même, cette façon de voir a le double avantage de « souligner qu'argot n'est pas équivalent de «langue des malfaiteurs» et de permettre de distinguer – ce que bien des lexicographes n'ont pas fait – les divers argots des parlers spéciaux » (François, 1975).

Que nous considérions cette fonction cryptique comme centrale pour pouvoir parler d'argot, ne signifie pas que toute activité de cryptage linguistique aboutisse à la formation et à la mise en œuvre d'un argot. Un message codé *ad hoc*, du type de ceux qui étaient envoyés par la radio de Londres à l'intention des Français Libres « initiés », ne relève pas de l'argotologie mais des services du chiffre.

Que nous considérions cette fonction cryptique comme centrale ne signifie pas non plus qu'elle soit la seule en jeu. La connivence, la reconnaissance et le renforcement du sentiment d'appartenance au même groupe social, le plaisir ludique, concourent également au développement et au maintien d'un argot. Mais ils ne sont pas, au même titre que la fonction cryptique, pertinents quant à son émergence.

Cela ne signifie pas non plus que cette fonction cryptique soit toujours quantitativement dominante ou qu'elle prenne un caractère forcément dramatique, vital. Il y a tous les degrés d'opacité possibles entre l'argot des petits trafiquants de drogue et celui de telle ou telle école. Le premier doit être hermétique pour le non initié, permettre l'exclusion de l'intrus, simple passant, mouchard ou policier, tout en assurant un bon échange de l'information. Dans de telles conditions, l'aspect ludique demeure tout à fait secondaire par rapport à l'enjeu cryptique. En revanche, les seconds, les argots d'école, se contenteront de masquer momentanément le contenu de l'échange linguistique au nouvel arrivant, au bisuth dont l'intégration se fera en partie à travers l'apprentissage de cette parlure. Dans ce cas, l'enjeu cryptique s'efface bien vite devant l'enjeu initiatique, puis ludique et connivenciel. Dans un argot employé en maison d'arrêt (Neury & Sourdou, 1990), ont été observés l'un et l'autre de ces deux aspects alternativement mis en avant par les correspondants interrogés. Tantôt l'argot sert à exclure celui qui ne fait pas partie du petit groupe : les surveillants, mais aussi les *primaires*, les primo-condamnés. Tantôt l'argot sert à établir une connivence, voire à confirmer une hiérarchie : seuls les *fers*, les « vrais » délinquants, manient ces faits de langue comme le rappelle l'un des correspondants :

... même s'il (le primaire) a galéré un peu dehors, i comprend pas. Faut qu'il ait fait de la prison un peu de partout, ou alors qu'il ait vraiment fréquenté des gens qui étaient tout le temps en zonon, ou alors qu'is étaient vraiment dans la magouille cher.

Mais, même en prison, l'argot peut avoir un aspect ludique ; il sert à faire passer le temps, à rendre l'attente plus supportable. À cheval entre plaisir du jeu comme exutoire de l'attente et nécessité d'une communication réservée à quelques initiés, cet argot est un bon exemple de l'entrecroisement des fonctions qui caractérisent cette activité. À ces différents usages, Louis-Jean Calvet ajoute, pour certains argots à clefs du type Largonji et Javanais français ou Raus en Arabe marocain, une composante esthétique qui repose principalement sur des phénomènes d'assonance et d'allitération (Calvet, 1979). Mais, quels que soient la diversité et l'enchevêtrement de tous ces usages, ce qui, à nos yeux, caractérise l'argot et permet de l'opposer au jargon, demeure la fonction cryptique. Même si celle-ci peut paraître, en certains cas, quantitativement mineure, elle demeure le principe fondateur d'un argot.

Les mécanismes formels qui président à l'élaboration des différents argots ont été bien étudiés jusqu'alors et nous n'y reviendrons pas en détail. Rappelons néanmoins que seul ou

presque le lexique est en cause et qu'on peut à la suite de Denise François (1985) considérer l'argot comme un « phénomène lexical qui consiste à créer des termes qui doublent le vocabulaire usuel ». Que seul, ou presque, le lexique soit touché ne signifie pas que l'étude doive s'intéresser à ces seules unités lexicales ou se contenter d'établir des listes de mots. Là encore, la confusion entre activité et produit, entre contrepartie écrite et pratique essentiellement orale, peut amener à masquer l'effet cryptique de bien des énoncés. Car ce qui frappe à l'enregistrement ou à l'écoute d'un corpus d'argot, c'est l'enchevêtrement des procédés utilisés pour assurer l'opacité du message.

Ainsi le *tchatchouka*, l'argot cité plus haut (Neury & Sourdou, 1990), se caractérise-t-il par l'accumulation et le croisement des procédés employés dans le mot et dans l'énoncé. Les faits formels comme l'apocope, l'aphérèse ou la dérivation sont relativement peu nombreux. *Keufs* et *keuflis* pour « flics », *dèk* pour « condé » s'appliquent à des termes qui ont été préalablement verlanisés. *Zonzon* pour « prison » est le redoublement d'une aphaérèse. *Bécave* pour « cave », *tepris* pour « pris » mettent en évidence une sorte de préfixe parasitaire servant à opacifier un mot court difficilement transformable autrement. Plus intéressant est la *techo*, [tœʃo] pour désigner la « chauffe », sorte de réchaud à huile confectionné artisanalement avec un tube vide fendu dans lequel est inséré un mouchoir en papier imbibé d'huile, ce qui permet de cuisiner sommairement. L'usage en étant interdit, il convient d'un protéger doublement la formulation : sur le plan sémantique par glissement métonymique (réchaud = chauffe) et sur le plan formel, par verlanisation et préfixation opacifiante (chauffe = fechau = techau).

Le verlan, à l'inverse, est d'une utilisation plus systématique. C'est un des piliers de cette activité argotique. Là encore, nous observons souvent le phénomène de double opacification. Ce peut être, par exemple, métaphorisation ou métonymisation et verlan : *lebou* pour « cul » par l'intermédiaire de *boule*, un *deux rettebas* pour un brigadier qui a deux barrettes, deux galons. Ou encore, comme on l'a vu, apocope et verlanisation. Ce qu'il faut noter, c'est que tout peut être verlanisé, mais que tout ne l'est pas. C'est selon l'humeur et les besoins du moment. On trouve donc aussi bien *balancer* que *célamba*, *lépar* que *parler*, *quebra* que *braquer*.

Pour ce qui concerne les faits d'ordre plus sémantique, *casser* pour « voler », *rate* ou *ratière* pour « prison », *turf* pour « travail des prostitués », peuvent être considérés comme des glissements métaphoriques qui mettent en jeu des mécanismes de ressemblance, alors que *brave* pour « crapule » joue plutôt sur l'antiphrase. *Lame* pour « couteau fabriqué en prison », *gourbi* pour « copain de cellule », *pointe* pour « délit sexuel », mettent plutôt en jeu des mécanismes métonymiques. Certaines tournures combinent le glissement sémantique et l'abréviation : *se la faire mal* ou *se la raquer cher* pour « avoir du mal à supporter sa détention », et ne sont compréhensibles qu'en contexte carcéral. D'autres sont d'un emploi plus général : *toucher* pour « toucher de l'argent », *donner* pour « donner une correction ». Il existe enfin des éléments lexicaux communs à beaucoup d'argots. C'est le cas de *gamberger*, *tune*, *entraver*, *pige*, *blase* ou *morfler*.

Mais on ne rendrait pas complètement compte du pouvoir cryptique de cet argot si l'on oubliait le rôle important joué par les emprunts très fréquents à deux langues étrangères ; l'arabe et, surtout, le manouche.

Dans l'activité linguistique des détenus observés, tous ces procédés s'entremêlent pour aboutir à un argot difficilement compréhensible de l'extérieur. De plus, le débit, le rythme, l'intonation, tous faits dont il est difficile de rendre compte à travers l'écrit, participent également à la mise en place de cette façon de dire. Le surveillant ou le « primaire » doivent comprendre dans l'instant, ils n'ont pas de recours possible à un texte écrit. Ces quelques exemples suffiront à nous en convaincre :

Le gavallo, il est allé au féca, c'est lui qui m'a pétsérave un glazo ; « l'étranger est allé au café, c'est lui qui m'a payé un verre », où se mêlent emprunts au manouche et verlan, comme dans : *j'ai dicave le film de lebou* ; « j'ai regardé le film de cul » ; ou dans *il risque d'entraver à travers la tepor, alors il vaut mieux qu'i pénave, i moutchel, doucement*, « il risque de comprendre à travers la porte, alors il vaut mieux qu'il parle, qu'il fasse attention, doucement ».

Ce qui semble caractériser également un argot, c'est sa petite aire d'extension, condition nécessaire à son fonctionnement à la fois comme outil de communication et d'exclusion, ce qui explique le caractère pluriel et éclaté du phénomène argotique. Parler de l'argot des prisons est peut-être déjà un raccourci : il vaut sans doute mieux parler de l'argot de la prison de M... en 1989 ou de celle de F... en 1959. Dans le même ordre d'idée, on insistera également sur le caractère fluide, volatil, du produit lexical argotique qui, s'il restait immuable, perdrait de son pouvoir cryptique.

À côté de ces traits différenciateurs propres à chaque argot, on peut également mettre en évidence des caractéristiques communes à tous les argots de prison, à tous les argots d'école, à tous les argots militaires, etc. Ces différents ensembles ayant également entre eux suffisamment de traits semblables pour qu'on puisse parler d'un « argot commun », trésor lexical argotique – « produit » et non « activité » – indépendant d'un groupe particulier. Ainsi Philippe Rousselot a-t-il clairement montré (Rousselot, 1989) qu'à côté des activités argotiques propres à chaque arme, Terre, Air, Mer, voire à chaque corps, chaque école, chaque lieu de garnison, il existait un argot militaire, un « tronc commun », constitué par les « termes susceptibles, d'être compris par tout militaire quelle que soit son arme d'appartenance ». Ainsi, l'énoncé *La manip était super-buc ! tous en tenue wahad et pas une banane : le pitaine a eu la bleue*, relève-t-il de l'argot de l'armée de l'air comme l'atteste la présence du terme *super-buc* alors que les autres termes relèvent plutôt du « trésor argotique commun à tous les militaires ».

C'est pourquoi il nous semble qu'on peu envisager « l'argot commun » – nous différenciant un peu, sur ce point, de Denise François qui, la première, a montré tout l'intérêt d'introduire cette notion intermédiaire – comme l'ensemble des produits argotiques communs aux différents groupes utilisateurs. Ces produits « transgroupes » se diffusent, et perdurent, contrairement aux unités plus spécifiques à un groupe donné, parce qu'ils prennent en charge l'expression de besoins d'ordre très général : partie du corps, habillement, nourriture, etc., tout ce qui est lié à une activité ou un état indépendants d'un cadre étroit de pratique sociale. Ils peuvent aussi s'imposer mais plus momentanément peut-être, passant directement d'un parler spécifique à l'argot commun, parce qu'ils sont mis en lumière et amplifiés par l'actualité : qu'on songe au terme *maton* durant la grande grève des surveillants de prisons. Ces unités d'argot commun n'ont d'argotique, dès lors, que leur origine. Comprises et utilisées indépendamment de toute visée cryptique, elles sont prêtes pour un emploi beaucoup plus large. Elles constituent l'une des sources principales – nous le verrons plus loin – du jargon.

À l'opposé de l'argot, on peut considérer un jargon comme une activité linguistique qui vise à plus de clarté, plus d'efficacité dans la communication d'un contenu d'expérience, qui tend vers une utilisation optimale de l'outil linguistique. Là encore, nous pouvons nous référer à la définition qu'a donnée Denise François dans *Les Paradoxes des Argots* : « Les jargons sont des parlars techniques qui peuvent être ésotériques pour le profane, mais dont la fin n'est pas de masquer l'objet du discours : elle est, au contraire, d'en rendre l'expression plus rigoureuse, plus spécifique. » (François, 1988). Et nous ajouterons : « plus rapide ».

Cette définition a en effet le mérite d'insister sur l'aspect fondamental de cette activité : la rigueur et la spécificité d'une mise en mots qui correspond aux besoins d'un groupe déterminé. Mais de la même façon qu'on ne saurait ramener un argot à sa fonction crypti-

que, on ne saurait ramener un jargon à la seule fonction « économique ». Il peut y avoir un certain plaisir à utiliser un jargon même, ou surtout, en l'absence de l'activité référentielle qui l'a rendu possible, pour laquelle il est fait. Comment expliquer autrement les réunions de cyclotouristes, de pêcheurs ou d'autres sportifs qui se retrouvent, en plein hiver, loin de leurs champs d'activités préférées, si ce n'est par le fait que, pour ces mordus du vélo ou de la canne à mouche, parler c'est encore, ou déjà, un peu pêcher, un peu rouler. Pour ceux-là, « dire », avec les mots du groupe momentanément reconstitué, c'est presque « faire ». Alors qu'au contraire, pour une assemblée de scientifique en situation d'échange, le jargon n'aura d'autre fonction que d'assurer la transmission la plus fiable des informations communiquées. Même si une certaine connivence peut se cacher sous le choix de telle ou telle formulation plutôt qu'une autre.

Cela signifie donc que, comme pour les argots et la fonction cryptique, il y aura des degrés dans l'utilisation de la fonction « économique » des jargons. Elle sera, quantitativement, tantôt centrale, tantôt mineure, mais toujours présente, principe moteur de l'émergence et du développement d'une telle activité linguistique.

Dans le jargon des pêcheurs au coup de compétition, cohabitent à part égale le besoin de dire juste et vite, le plaisir ludique du mot évocateur et le désir d'avancer son appartenance à une communauté soudée par la même passion. Dans le jargon du chercheur en Sciences humaines, seul ou presque, le besoin de dire juste apparaîtra. Entre les « technoclectes », pour reprendre la formulation de Claude Hagège (1985), des linguistes et les jargons plus triviaux des pêcheurs sportifs, nombreux peuvent être les stades intermédiaires.

À ces variations fonctionnelles pourront correspondre différents procédés formels. La néologie, quand elle concerne les technoclectes, se fait plutôt en puisant dans le vieux fond gréco-latin, garant formel de la scientificité. Si l'on a recours à l'abréviation, ce sera tout autant à travers l'haplogogie qu'à travers l'apocope ou l'aphérèse, respect des conventions et nécessité de non-ambiguïté obligent. De la même façon la dérivation technoclectale se fera plutôt à partir de racines savantes, alors qu'un jargon plus trivial usera d'abord de composés pris dans la langue ou empruntés à une langue étrangère. Encore faut-il préciser que la situation peut se présenter de façon fort différente selon qu'on considère l'oral ou l'écrit et qu'il serait bien réducteur de n'envisager les problèmes posés par les jargons qu'à travers leur forme écrite. La mise en mots techniques effectuée par deux linguistes qui traitent, au café, de la question de la neutralisation en morphologie, n'aura pas la même tonalité que le traitement écrit du même problème ou de sa présentation sous forme de conférence. L'exposé d'une façon de faire pour pêcher en mouche sèche ne se fera pas non plus de la même façon, entre amis, au dessert, qu'au cours d'une séance plus didactique ou encore qu'à l'écrit, dans une revue spécialisée ou un ouvrage technique. Il n'en reste pas moins que ces deux façons de dire, ou d'écrire, relèvent du jargon, même si la fonction économique ne se présente pas, dans chaque cas, de la même façon. Le jargon du linguiste prendra prioritairement en compte la rigueur, l'exactitude, la non ambiguïté dans la formulation. La mise en forme des faits n'y est pas toujours compatible avec la métaphore ou, sur le plan formel, avec l'apocope ou l'aphérèse. Pour reprendre le mot de Frei (1929), c'est « le besoin de clarté » qui prime, le « besoin de brièveté » n'y jouant qu'un rôle secondaire.

Au contraire, dans le jargon des pêcheurs à la mouche ou dans celui des pêcheurs au coup de compétition, la troncation, l'ellipse, la métaphore, apparaîtront massivement parmi les procédés employés. C'est qu'ici, complété par les indications situationnelles, le jargon sert tout autant à faire vite qu'à dire juste, ces deux composantes intervenant à part égale dans la fonction économique, à côté d'autres usages.